

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14/12/1972 Résultat de l'élection en date du 7 décembre 1972 des représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire n° 3 pour les cadres de la catégorie B.

n° 14/12/1972

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 décembre 1972

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1967

Date du numéro
1 mars 1967

TEXTE INTÉGRAL

Résultat de l'élection en date du 7 décembre 1972 des représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire n° 3 pour les cadres de la catégorie B, ci-après désignés : — instituteurs principaux de l'enseignement public du premier degré ; — maîtres principaux de l'enseignement spécial. GROUPE I Titulaires : N° 1. — M. Ahmed Mohamed Oubadi, instituteur principal, 1er classe, 1er échelon. N° 2. — M. Ali Ibrahim Mohamed, instituteur principal, 1er classe, 1er échelon. Suppléants : N° 1 — M. Houssein Abdi Gouled, instituteur principal, 2e classe, 2e échelon. N° 2. M. Siyad Mahamoud Egueh, maître d'enseignement spécial principal, 1er classe, 1er échelon. GROUPE II Titulaire : M. Fouad Salem Mohamed, instituteur principal, 2e classe, 4e échelon. Suppléant : M. Alaoui Abdoul Magid, instituteur principal, 2e classe, 2e échelon. Liste complémentaire pour le groupe II : M. Mahamoud Ali Daher, instituteur principal, 2e classe.